M. Burnouf, à Athènes.

Assemblée nationale. Versailles, 4 janvier 1874.

Monsieur, j'ai attendu pour vous répondre que je puisse vous donner des renseignements précis et sûrs.

M. le Min. de l'Instr. publique n'avait pas saisi la commission du budget. J'ai seulement reçu de M. le Directeur des Beaux arts copie d'une lettre de vous où vous exprimiez le vœu que la collection des antiquités troyennes de M. Schliemann fût achetée par la France.

M. Charles Blanc, alors à la tête des Beaux-arts, était très favorable à vos désirs et, connaissant mes goûts et l'amour profond que j'ai pour le beau, il me consultait sur la possibilité d'acquérir cette admirable collection que votre récent article de la Revue des deux mondes a fait connaître au monde lettré.

Je répondis à M. Charles Blanc qu'avec les ressources ordinaires du budget il était impossible de trouver près d'un million (tel était le prix alors fixé). Il fallait que le gouvernement déposât un projet de loi et demandât à l'assemblée un crédit extraordinaire. Ce projet eût été renvoyé à la commission du budget et, en ma qualité de rapporteur, j'eusse été favorable à la acquisition.

C'était la seule marche à suivre. L'état de nos finances seul a certainement empêché le ministre de suivre cette voie. Nous ne pouvions d'office l'y faire entrer.

Voilà, Monsieur, l'état financier de la question.

Si le nouveau ministre veut, sur vos instigations, saisir l'Assemblée d'un projet semblable, je continuerai de lui être favorable, sans vous assurer de l'appui de la Chambre. Les choses d'art, les questions qui s'y rattachent n'y trouvent pas toujours des défenseurs nombreux. Mais enfin, on

Bardoux
2

peut essayer. Ecrivez-en à M. de Fourtou. Vous avez de l'influence et vous parlez au nom de ce qui doit toucher les esprits élevés.

J'aurais voulu que la solution dépendît de moi. Je le disais hier encore à notre ami commun Barthélemy St. Hilaire, qui est revenu enthousiasmé des découvertes de M. Schliemann et qui m'en parle avec presque autant d'entrain que vous. Je suis tout convaincu.

Je me félicite, Monsieur, de pouvoir en instant causer avec vous. J'ai lu tout ce que vous avez publié. Vos travaux me sont tous connus. C'est vous dire si j'estime que j'ai pour votre personne et votre esprit.

Signé : A. Bardoux,
Député du Puy-de-Dôme.